



Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 9



2242-021196-0002-00



eco'pli 51 MEUSE CHAMP PIC 17.09.20 CI 1500
SCI LAURE DE LANSAC
C/O MR BRILA CHRISTIAN
16 CHE DE LA FORET
65350 LANSAC

2242-021196-1-1-00-021196

*CPT no 98 BNP
26/10/2020
J.BQ*

Vos références

Numéro fiscal : 47 19 311 688 315
Référence de l'avis : 20 65 4089288 44
Numéro de contrat de prélèvement : P3 65 007 423 913
RUM* FR46ZZZ005002P365007423913
Numéro de propriétaire : 259 +00015X

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 PBB6WZ
SCI LAURE DE LANSAC

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2020

753,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.
Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2020
directement sur impots.gouv.fr
ou en appelant le 0 809 401 401 *,
la somme à payer sera prélevée le 26/10/2020
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :
Numéro de compte : FR7630004007520XXXXXXXXX5014
Titulaire : SCI LAURE DE LANSAC
Établissement teneur du compte : BNPPARB TARBES
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
 SIP TARBES
 1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9
 Tél : 05 62 44 40 50
 - pour le montant de votre impôt :
 SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
 65023 TARBES CEDEX 09
 Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 259 LANSAC

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2019	4,80%	%	5,06%	24,69%	0,196%	16,08%	0,0652%		
	Taux 2020	4,80%	%	4,92%	24,69%	0,172%	16,22%	0,136%		
	Adresse	18 CHE DE LA FORET								
	Base ①	1626		1626	2650	1626	1626	1626		
	Cotisation	78		80	654	3	264	2		
	Cotisation lissée ②	60		56	402	3	198	2	721	
	Adresse									
	Base ①									
	Cotisation									
	Cotisation lissée ②									
	Cotisation 2019	57		54	359	3	184	1		
	Cotisation 2020	60		56	402	3	198	2	721	
	Variation	+5,26%	%	+3,70%	+11,98%	0%	+7,61%	+100,00%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%		
	Base terres non agricoles Base terres agricoles									
	Cotisation 2019									
	Cotisation 2020									
	Variation	%	%	%	%	%	%	%		
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État									
	Base Collectivité									
	À compter de 2021, de nouveaux services en ligne seront disponibles à partir de votre espace professionnel. Pour créer cet espace, connectez-vous sur impots.gouv.fr et utilisez l'identifiant de connexion 434356382 . Il est rappelé qu'un lissage de + 60 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		32	
Dégrèvement Habitation principale								Dégrèvement JA État		
						Montant de votre impôt :		753		

H 3 0 0
 2020/10/06 - supplément 2020 - 2020/001 P 003 043